

#### ■ MONUMENTS HISTORIQUES DONT LE CADRE EST FERMÉ



PHOTO 98: ABBAYE DE VAUCELLES (© AGENCE COÜASNON)



PHOTO 99 : ÉGLISE NOTRE-DAME À RICQUIGNY (© AGENCE COÜASNON)

# ■ CO-VISIBILITÉ

L'aire rapprochée ne compte pas de monument historique entrant en covisibilité directe ou indirecte avec les parcs et projets éoliens potentiels.

# ■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

N°	Monument	Protection	Commune	Département	Distance à la ZIP	Analyse de la visibilité théorique	Vue pressentie en direction de la ZIP		Sensibilité liée à un risque de visibilité	Sensibilité liée à un risque de covisibilité
Aire rapprochée										
43	Abbaye de Vaucelles	Classe	Les Rues-des-Vignes	NORD	8,5	Hors ZVI	fermée	par le relief et la végétation du fond de vallée	Nulle	Nulle
44	Eglise St-Martin	inscrit	Vendhuile	AISNE	6,9	En ZVI	tronquée	par le relief de la montagne d'Ossu	Nulle	Nulle
45	Eglise Notre-Dame	Classe	Rocquigny	PAS-DE-CALAIS	5,7	En ZVI	fermée	par la trame bâtie	Nulle	Nulle

FIGURE 58 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES MONUMENTS HISTORIOUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

# 2.2. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Depuis la loi LCAP de juillet 2016, du code du patrimoine, les ZPPAUP, les AVAP et les secteurs sauvegardés \_\_ deviennent des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).

Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ont pour objectif de protéger le patrimoine paysager et urbain afin de mettre en valeur des quartiers ou ensembles urbains pour des motifs esthétiques ou historiques. Elles ont été créées par la loi du 7 janvier 1983 (étendue par la loi paysage du 8 janvier 1993). Le 12 juillet 2010, suite à la loi Grenelle 2, les ZPPAUP deviennent des AVAP : Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

Un secteur sauvegardé est zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non.

L'aire d'étude rapprochée ne compte pas de SPR.

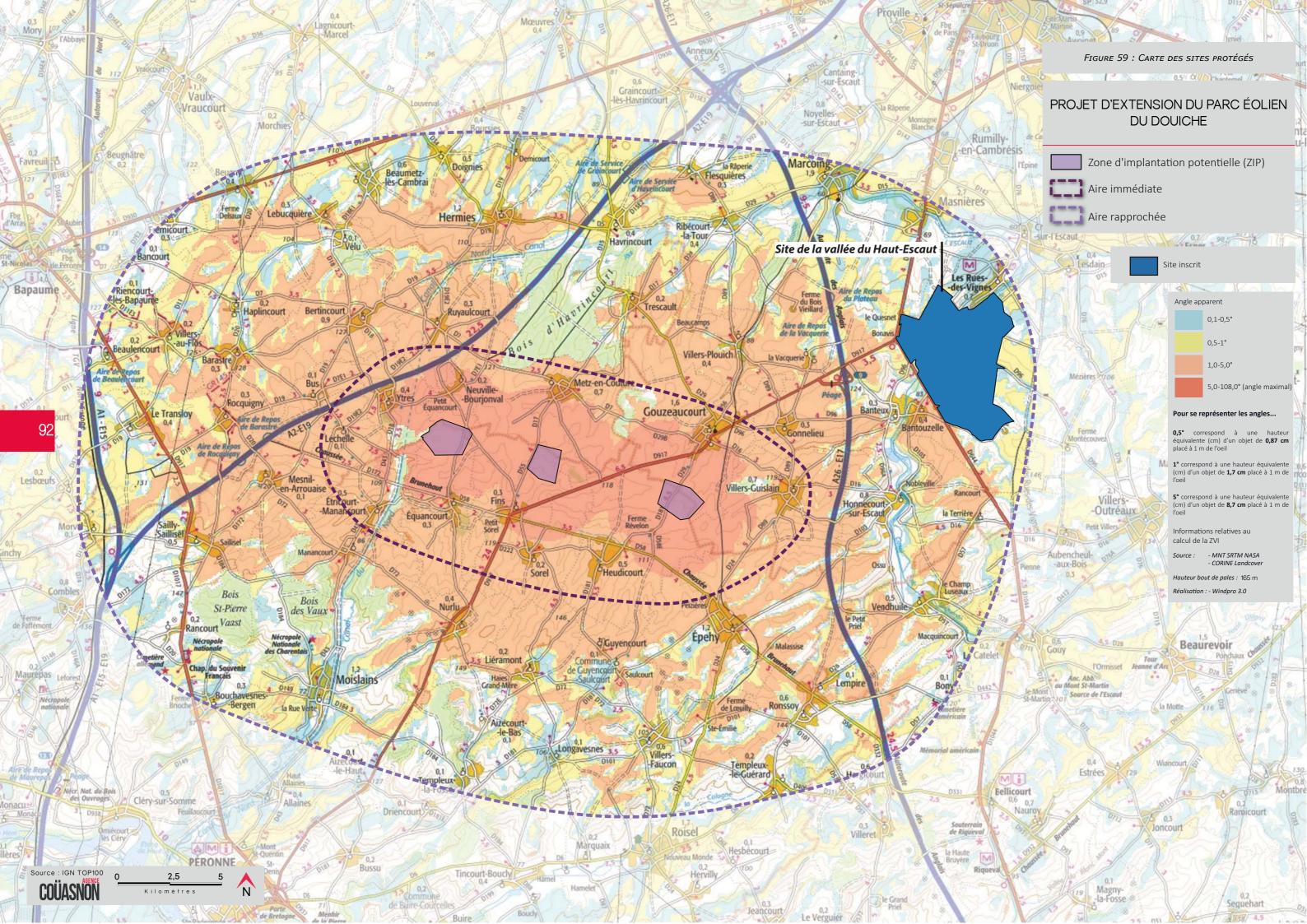
> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

#### 2.3. LES SITES PROTÉGÉS

L'aire rapprochée compte un site protégé qui fait l'objet d'une analyse ci-après.

Nom	Commune	Département	Protection	Surface (ha)	Distance minimale de la ZIP (km)	Analyse de la visibilité théorique	Vue pressentie en direction de la ZIP		
	Aire rapprochée								
Vallée du Haut-Escaut et Abbaye de Vaucelles	Bantouzelle et Les Rues-des-Vignes	Nord	Inscrit	902	7,1	Partiellement en ZVI	fermée/ouverte	par les versants boisés de la vallée	

FIGURE 57 : LISTE DES SITES PROTÉGÉS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



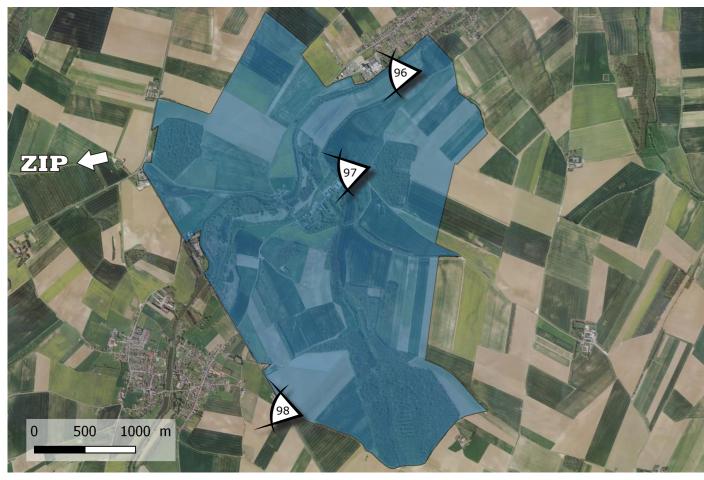


FIGURE 60 : LOCALISATION DU PÉRIMÈTRE PROTÉGÉ SUR FOND BD ORTHO (© AGENCE COÜASNON)



PHOTO 100 : SUR LES HAUTEURS DE LA VALLÉE DE L'ESCAUT, DES VUES OUVERTES EN DIRECTION DU PROJET POTENTIEL SONT PRÉSENTES (© AGENCE COÜASNON)



PHOTO 101 : À CONTRARIO, À MI-VERSANT OU AU SEIN DE LA VALLÉE, LE RELIEF FERME LES PERCEPTIONS (© AGENCE COÜASNON)



Photo 102: Les vastes 'etendues agricoles d'e pourvues de haies mettent en exergue la ripisylve de l'Escaut (@ agence Co"uasnon)

#### Distance par rapport à la ZIP: 7,3 km

Degré d'ouverture sur le paysage : Ce site inscrit protège une partie de la vallée de l'Escaut. Sur les hauteurs, le parcellaire agricole vaste et dépourvue de haies permet des perceptions longues. Le versant opposé et sa ligne d'horizon se dessine ainsi nettement. Ce phénomène met également en valeur la ripisylve de l'Escaut qui serpente le long de la rivière et du Canal de Saint-Quentin. Le projet potentiel sera ainsi perceptible depuis les hauteurs du site protégé (avec une prégnance visuelle faible). En revanche à mi-versant et au sein de la vallée les vues sont fermées par le relief et la végétation. Le motif éolien est déjà visible depuis les hauteurs de ce site.

#### > VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

#### 2.3.1. Synthèse de la sensibilité des sites protégés

Nom	Commune	Département	Protection	Surface (ha)	Distance minimale de la ZIP (km)	Analyse de la visibilité théorique	١	/ue pressentie en direction de la ZIP	Sensibilité vis-à-vis du projet éolien
Aire rapprochée									
Vallée du Haut-Escaut et Abbaye de Vaucelles	Bantouzelle et Les Rues-des-Vignes	Nord	Inscrit	902	7,1	Partiellement en ZVI	fermée/ouverte	par les versants boisés de la vallée	Modérée

FIGURE 61 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES SITES PROTÉGÉS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



# ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET D'EXTENSION DU PARC ÉOLIEN DU **DOUICHE** - VOLET PAYSAGER

# 2.4. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

L'aire éloignée abrite un bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO :

- le secteur mémoriel de Rancourt

Nom	Commune	Département	Distance minimale de la ZIP (km)	Analyse de la visibilité théorique	Vue pressentie en direction de la ZIP				
	Aire rapprochée								
Secteur mémoriel de Rancourt	Rancourt, Bouchavesnes-Bergen	Picardie	8,3	Partiellement en ZVI	Fermée / Tronquée	Par le relief et le bois de Saint-Pierre-Vaast			

Figure 62 : Liste du site UNESCO dans l'aire d'étude rapprochée

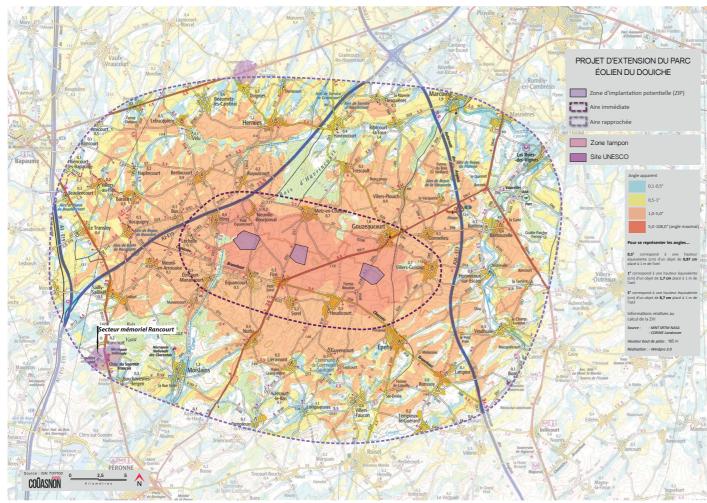


FIGURE 64 : CARTE DES SITES UNESCO (© AGENCE COÜASNON)

#### ■ SECTEUR MÉMORIEL DE RANCOURT



FIGURE 63 : LOCALISATION DU PÉRIMÈTRE PROTÉGÉ SUR FOND BD ORTHO (© AGENCE COÜASNON)

#### Distance par rapport à la ZIP : 9,1 km

**Degré d'ouverture sur le paysage** : Ces mémoriaux se situent de part et d'autre de la RD 1017. Les vues en direction du projet potentiel depuis le cimetière Allemand sont fermées par le relief de la butte du Vieux Moulin. En revanche, depuis la Nécropole nationale, des vues ouvertes dans cette même direction sont présentes (la prégnance visuelle du projet potentiel est faible). À noter que le parc en activité de Nurlu est visible depuis la Nécropole nationale, le projet potentiel se situant à l'arrière-plan de ce dernier.

#### > VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE



PHOTO 103 : DEPUIS LA RD 1017 (EN ZONE TAMPON) LE PROJET POTENTIEL EST VISIBLE EN ARRIÈRE-PLAN DU PARC EN ACTIVITÉ DE NURLU (© AGENCE COÜASNON)



Photo 104 : Depuis le cimetière Allemand, les vues sont ouvertes sur le parcellaire agricole. Cependant le RELIEF (BUTTE DU VIEUX MOULIN) FERME LES PERCEPTIONS EN DIRECTION DU PROJET POTENTIEL. (© AGENCE COÜASNON)



PHOTO 105: LA NÉCROPOLE NATIONALE SE SITUE SUR LE POINT HAUT DE LA BUTTE DU VIEUX MOULIN, LE PROJET POTENTIEL EST ALORS PERCEPTIBLE AVEC UNE PRÉGNANCE VISUELLE FAIBLE. LE PARC ÉOLIEN DE NURLU EST ÉGALEMENT VISIBLE DEPUIS CE LIEU DE MÉMOIRE.(© AGENCE COÜASNON)

# ■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES SITES UNESCO

Nom	Commune	Département	Distance minimale de la ZIP (km)	Analyse de la visibilité théorique	Vue pressentie en direction de la ZIP		Sensibilité vis-à-vis du projet éolien		
Aire rapprochée									
Secteur mémoriel de Rancourt	Rancourt, Bouchavesnes-Bergen	Picardie	8,3	Partiellement en ZVI	Fermée / Tronquée	Par le relief et le bois de Saint-Pierre-Vaast	Faible		

FIGURE 65 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DU SITE UNESCO DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

# 2.5. Synthèse de la sensibilité du patrimoine bâti, PAYSAGER ET CULTUREL

Sur les 3 monuments historiques présents dans l'aire d'étude rapprochée, aucun ne présente de sensibilité visà-vis du projet éolien potentiel. En effet, ces monuments s'insèrent dans des tissus bâtis denses ou dans les vallées.

Le site inscrit de la vallée du Haut-Escaut présente quant à lui une sensibilité modérée. Enfin le patrimoine de l'UNESCO, avec le secteur mémoriel de Rancourt a une sensibilité faible vis-à-vis du site d'implantation potentiel.

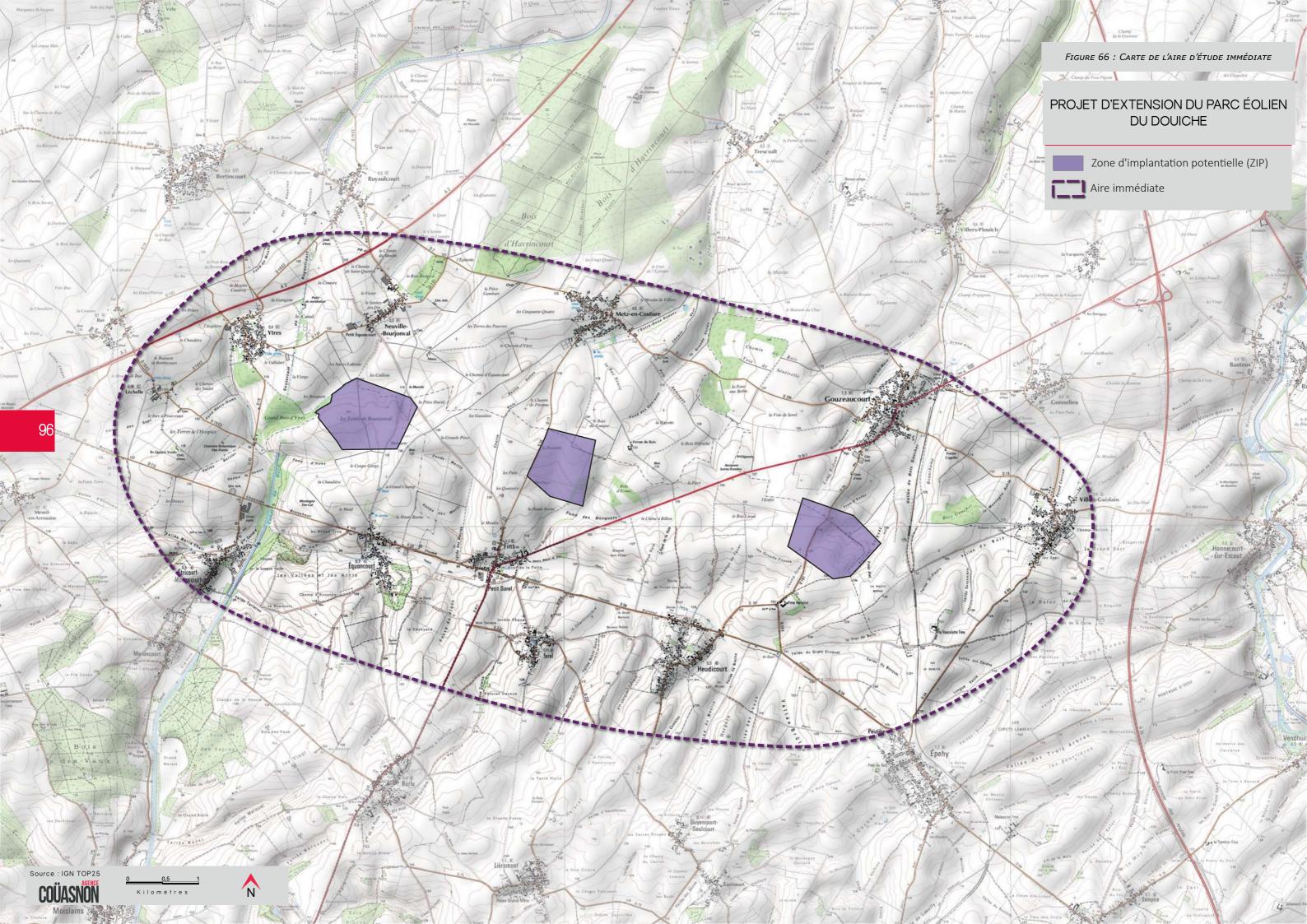
Des photomontages illustrant la perception réelle du projet depuis ces lieux protégés et leurs abords, et pour lesquels une sensibilité importante a été identifiée, devront être réalisés.

# 3. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGERS DE L'AIRE RAPPROCHÉE

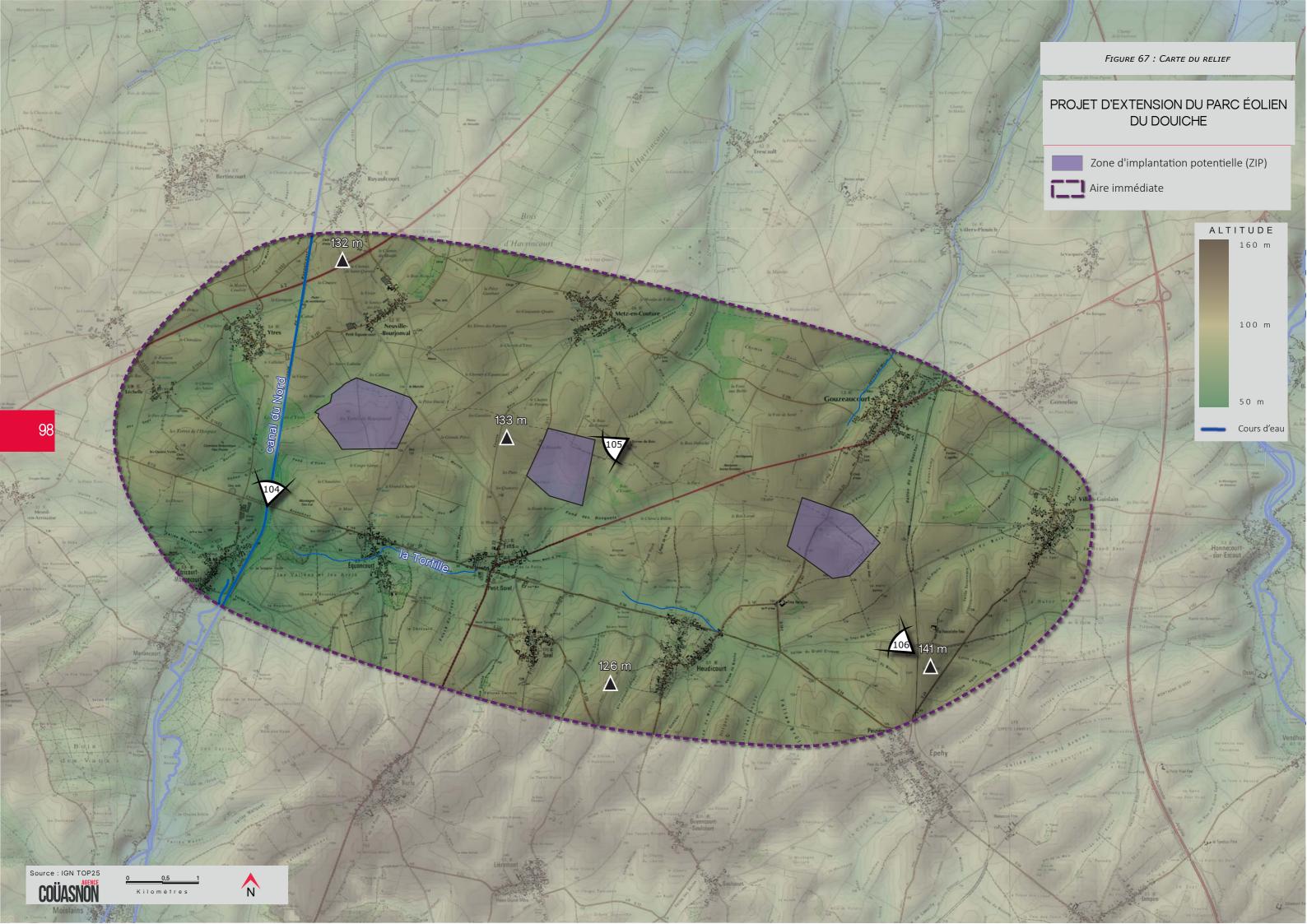
L'analyse de l'état initial de l'aire rapprochée a mis en évidence des sensibilités paysagères très faibles, faibles 👊 ou modérées (pour des sites protégés, des lieux de vie, etc.). Seuls les axes de déplacement à proximité de l'aire immédiate présentent une sensibilité forte au regard du projet potentiel. Ces différentes sensibilités feront l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts.

À ce stade, des sensibilités majeures ont été relevées. Des mesures sont à prendre concernant l'implantation et la hauteur des éoliennes pour garantir une insertion visuelle optimale du projet dans le paysage, et une cohérence avec les parcs autorisés du Douiche et d'Inter-Deux-Bos.









# 1. CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été réalisé dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords immédiats de la zone d'implantation potentielle.

#### 1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

La zone d'implantation potentielle est inscrite sur une structure paysagère plutôt homogène. L'environnement immédiat (voir illustrations et bloc diagramme ci-après) est constitué de trois entités bien distinctes :

> une dominance de vastes cultures déployées sur un plateau aux amples ondulations offre des perceptions ouvertes et lointaines

> des vallons secs venant griffer légèrement le plateau avec quelques séquences humides et/ou arborées comme le long de la Tortille au sud de la zone d'implantation potentielle et aux abords du canal du Nord sur la partie ouest (rejoint par la Tortille qui longe le canal dans la partie sud de l'aire d'étude immédiate)

> des secteurs agglomérés formant une «couronne» de villages tout autour de la zone d'implantation potentielle.

Le dénivelé maximum de l'aire d'étude est de l'ordre de 60 m avec des points bas le long du canal du Nord aux environs de 80 m NGF et le point haut de l'aire d'étude à 140 m NGF.

Ainsi l'aire d'étude immédiate se caractérise par un paysage ouvert, qui présente des horizons de vision profonds et des dégagements panoramiques qui permettent d'appréhender d'un seul regard de vastes portions de territoire. Dans ce type de paysage, les éléments verticaux font tout de suite signal. C'est un paysage a priori fait pour recevoir des aérogénérateurs de grandes hauteurs, tant le rapport d'échelle entre l'horizon et le ciel est important, capable d'absorber la dimension des éoliennes.

En revanche, la présence de vallons intimes et de villages augmente le niveau de sensibilité de l'aire d'étude immédiate avec un risque de modification de la lecture de l'échelle du paysage (effet d'écrasement sur les vallées et/ou de miniaturisation des éléments bâtis).





PHOTO 107: VASTE PARCELLAIRE AGRICOLE SUR LEQUEL SE DÉPLOIE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (© AGENCE COÜASNON)



Photo 108 : Vue lointaine depuis le sud-est de l'aire d'Étude immédiate (© agence Coüasnon)



Photo 109 : Vue sur le canal du Nord depuis la RD 172 (© agence Coüasnon)





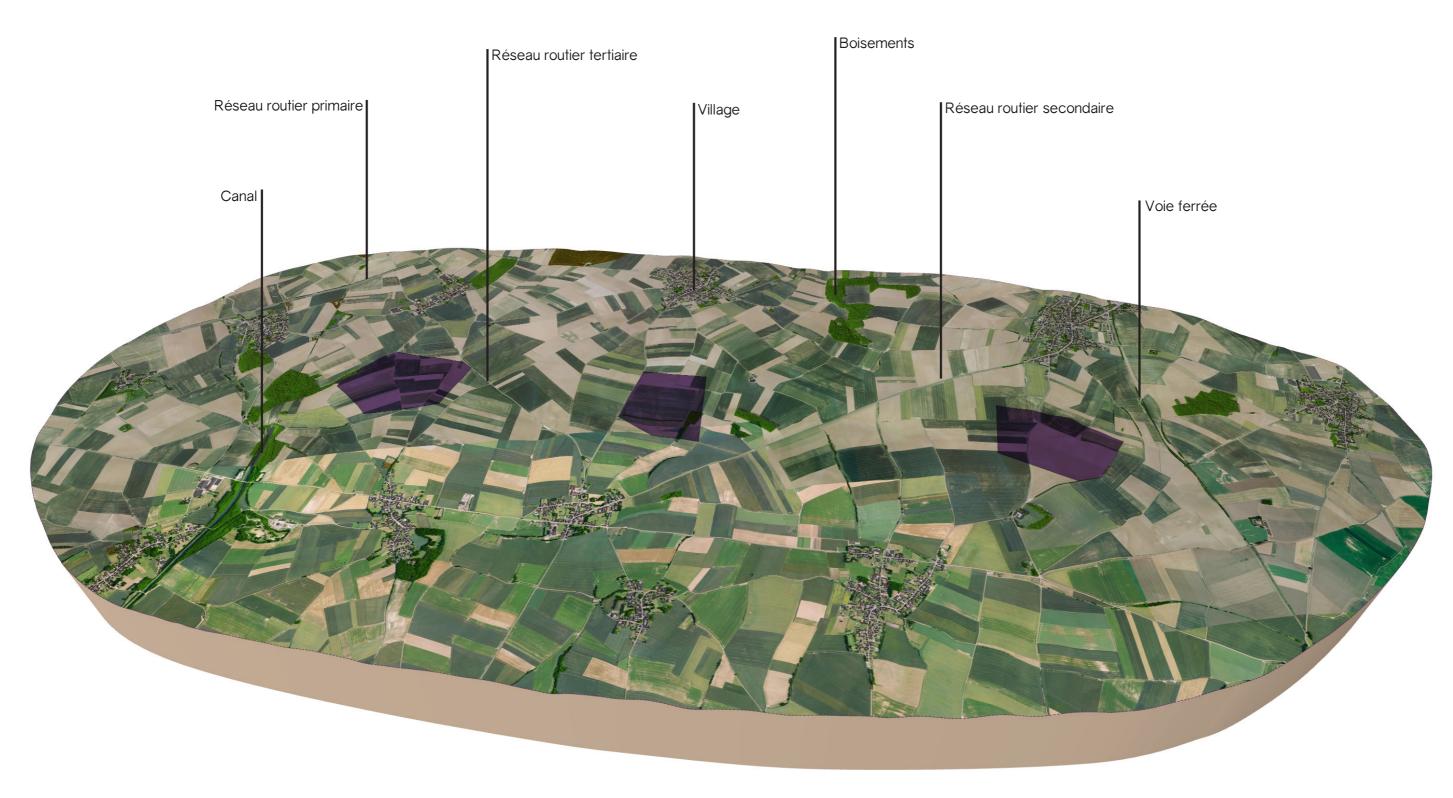
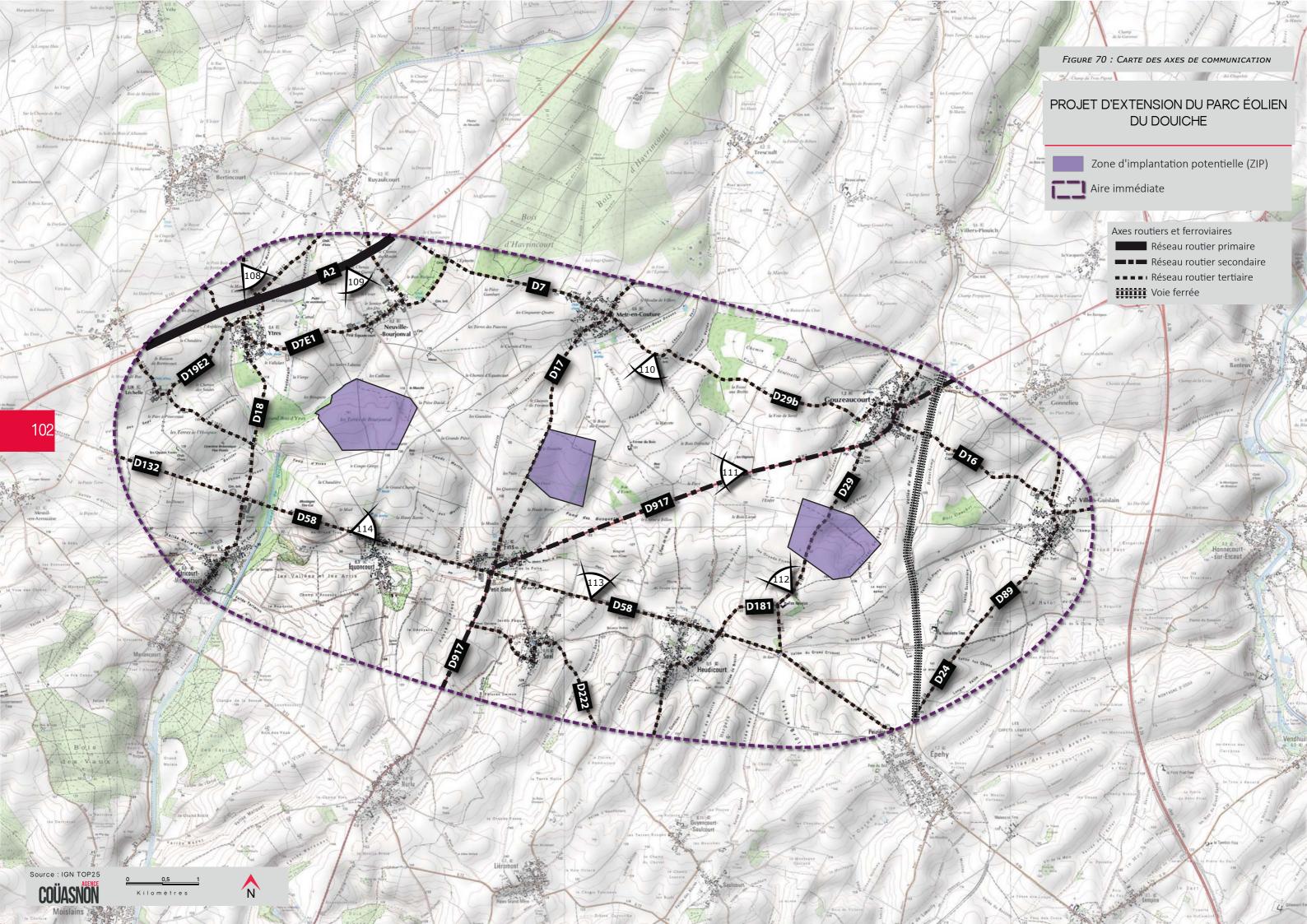


FIGURE 69 : BLOC DIAGRAMME DU CONTEXTE PAYSAGER



#### 1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

L'aire d'étude immédiate est traversée par un axe routier majeur : l'autoroute A2 qui passe au nord-ouest de la zone d'implantation potentielle. Un réseau dense de routes départementales quadrille ensuite l'aire d'étude et les trois sites du projet, reliant les villages entre eux.

Une ligne de fret non électrifiée à voie unique est également présente à l'est de la zone d'implantation potentielle sur un tracé orienté nord-sud.

En revanche, aucun sentier de randonnée<sup>1</sup> n'est présent dans l'aire d'étude immédiate.

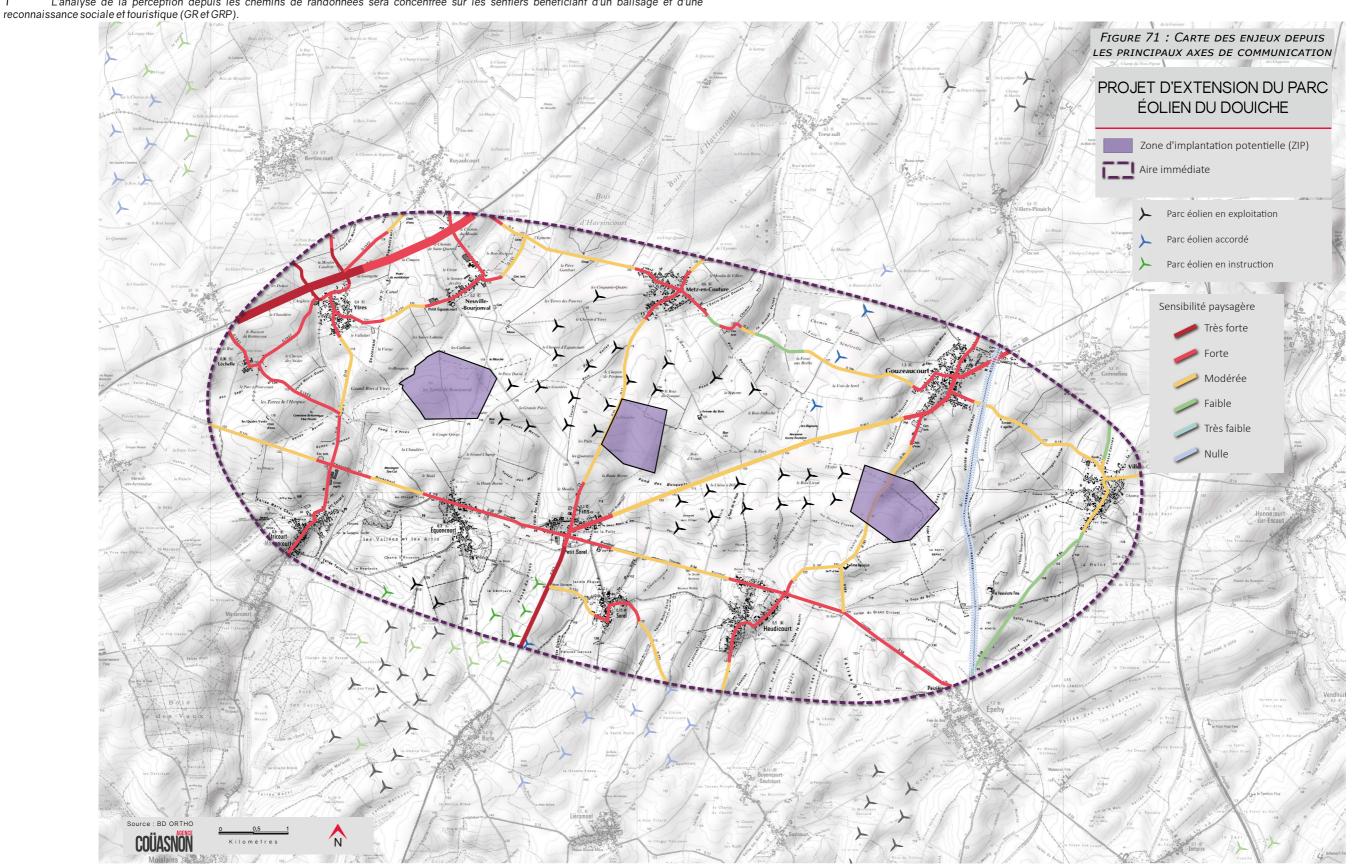
En raison de la dominance de vastes cultures céréalières sur l'aire d'étude, les vues en direction du site

1 L'analyse de la perception depuis les chemins de randonnées sera concentrée sur les sentiers bénéficiant d'un balisage et d'une

d'implantation potentielle sont fréquemment ouvertes. Les amples vallonnements du relief conditionnent la profondeur des vues qui peut-être relativement lointaine à la faveur d'une crête ou d'un versant.

Ponctuellement, le tissu bâti et les quelques bois qui ponctuent l'aire d'étude viennent cloisonner le regard mais la séparation géographique de la zone d'implantation potentielle en trois sites distincts limite les secteurs sans visibilité (totale ou partielle) vers un site du projet.

En revanche, la présence de l'éolien à proximité immédiate des ZIP réduit la surface des zones nouvellement impactées, notamment depuis les séquences qui bordent les cultures. Les séquences à enjeux sont principalement localisées à proximité des villages où il y a un risque de concurrence visuelle avec la silhouette des bourg, d'effets d'écrasement sur la trame bâtie et une augmentation de la présence éolienne qui pourrait induire des effets potentiels d'encerclement ou de saturation visuelle.







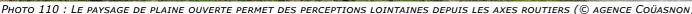




PHOTO 113: VUE OUVERTE EN DIRECTION DU SITE D'IMPLANTATION POTENTIEL EN LIMITE DE L'AUTOROUTE À 4 (© AGENCE COÜASNON)



Photo 111 : Vue ouverte et lointaine en direction du site d'implantation potentiel depuis l'aire de stationnement d'un cimetière britannique qui borde la RD 29b à l'est de Metz-en-Couture (© agence Coüasnon)



Photo 112 : Vue ouverte et lointaine en direction du site d'implantation potentiel depuis la RD 917 à la limite entre les départements de la Somme et du Nord (© agence Coüasnon)





Photo 114 : Vue ouverte et lointaine en direction du site d'implantation potentiel depuis la RD 181 à la sortie nord de la Ferme Révelon (© agence Coüasnon)



Photo 115 : Vue ouverte et lointaine en direction du site d'implantation potentiel depuis la RD 58 entre les villages de Fins et d'Heudicourt (© agence Coüasnon)



Photo 116 : La silhouette des villages se détache des vastes plaines agricoles, comme ici Équancourt (© agence Coüasnon)





# 1.3. LA PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT

# ■ PERCEPTION DEPUIS LES BOURGS

Dans le prolongement de ce qui a été fait dans les aires d'étude précédentes, ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur les vues potentielles en analysant, depuis les villes, les bourgs, les villages et les hameaux, le degré d'ouverture en direction du projet éolien grâce à :

- (1) l'analyse de l'implantation du hameau et son degré d'ouverture sur le paysage
- (2) une vue aérienne<sup>1</sup> «nappée» de la trame végétale et bâtie<sup>2</sup> (source : IGN BDTOPO végétation et bâti) avec l'indication de l'orientation de la ZIP. Pour mémoire, la légende de la typologie de la végétation est re-donnée ci-dessous.
- (3) la synthèse de la perception potentielle depuis le hameau, avec le détail des écrans visuels en place
- (4) des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain.

Végé	rtation du domaine public & privé
	Peupleraie : végétation plus ténue
	Bosquet / forêt : formation végétale dense
L	Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel



Source : BD Ortho

<sup>2</sup> Source: IGN BDTOPO Bâti, Végétation et Hydrographie

# Metz-en-Couture

#### IMPLANTATION DU BOURG

Sur le plateau agricole Vues potentiellement ouvertes

#### CENTRE-BOURG

Vues Fermées // Partielles

# Écrans

>Tissu bâti dense

>Végétation des espaces privatifs

#### FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

# Écrans au ler Plan

>Végétation des espaces privatifs

# Vues Ouvertes // Partielles | Écrans au 2ème Plan

>Boisements éparses

# > VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE





0 100 200 n

Photo 117 : Vue ouverte en direction du projet depuis la frange nord de Metz-en-Couture (© agence Coüasnon)



ZIP

METZ EN COUTURE



# GOUZEAUCOURT

#### IMPLANTATION DU BOURG

Sur la crête en amont de la vallée de l'Eauette qui s'étire vers le nord Vues potentiellement ouvertes

#### CENTRE-BOURG

Vues Fermées // Partielles

# Écrans

>Tissu bâti dense

>Végétation des espaces privatifs

#### FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

# Écrans au 1er Plan

>Végétation des espaces privatifs

#### Vues Ouvertes // Partielles Écrans au 2ème Plan

>Boisements éparses

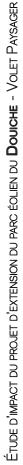
# > VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



0 100 200 m

PHOTO 119 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DU PROJET DEPUIS LA FRANGE NORD DE GOUZEAUCOURT (© AGENCE COÜASNON)





# COUZEAUCOURT ZIP



# VILLERS-GUISLAIN

#### IMPLANTATION DU BOURG

Sur une ligne de crête secondaire orientée sud-ouest / nord-est Vues potentiellement ouvertes

#### CENTRE-BOURG

Vues Fermées // Tronquées

# Écrans

>Tissu bâti dense

>Végétation des espaces privatifs

#### FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

# Écrans au ler Plan

>Végétation des espaces privatifs

# Écrans au 2ème Plan

>Boisements éparses

# > VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

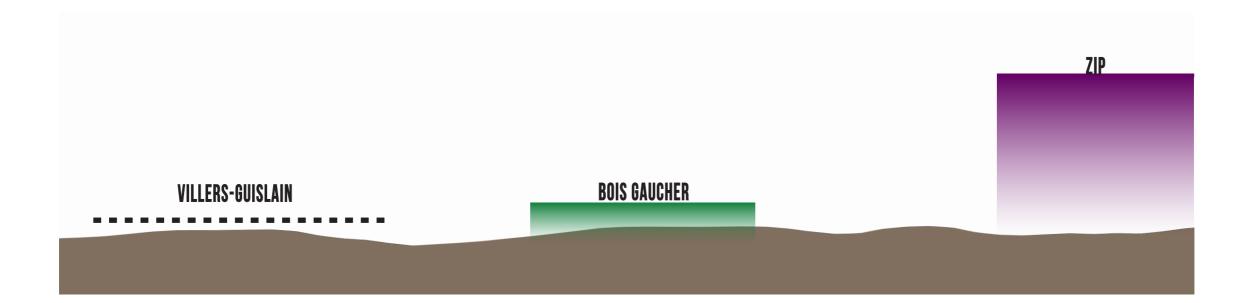
Vues Ouvertes // Filtrées





Photo 121 : Vue ouverte en direction du projet depuis la frange ouest de Villers-Guislain (© agence Coüasnon)







3,6 km

# HEUDICOURT

#### IMPLANTATION DU BOURG

Sur le versant sud du vallon de la Tortille qui s'étire sur un axe est-ouest Vues potentiellement ouvertes

#### CENTRE-BOURG

Vues Fermées // Partielles

# Écrans

>Tissu bâti dense

>Végétation des espaces privatifs

#### FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

# Écrans au ler Plan

>Végétation des espaces privatifs

Vues Ouvertes // Partielles

# Écrans au 2ème Plan

>Néant



Photo 123 : Vue filtrée vers les cultures alentours depuis la frange nord d'Heudicourt, le long de la RD 58 (© agence Coüasnon)

